

“DEMAIN
Largentière...”

MINE D'INFOS

JOURNAL D'INFORMATION | DÉCEMBRE 2022



DEMAIN LARGENTIÈRE AVEC VOUS, TOUS LES JOURS !

Élu-e-s depuis mars 2020, c'est toujours avec assiduité et intérêt que nous participons à la vie de Largentière et du Val de Ligne.

Notre présence à plus de 150 réunions communales et intercommunales (Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, communauté de communes...) depuis le début du mandat est la preuve de notre investissement.

Cette implication bénévole se traduit aussi par les actions que nous menons au travers de l'association *Demain Largentière*. Pour exemples, le nettoyage de la Ligne et l'opération « arrachage de l'ambrosie » appuient notre conviction à protéger l'environnement et les personnes,

Au fil des jours, les 4 élu-e-s de *Demain Largentière* portent toute leur attention à la vie de la cité, sont à l'écoute des besoins, des demandes des personnes qui habitent ou fréquentent Largentière, et veillent donc à les relayer en conseil municipal. De la même manière, l'équipe diffuse par le biais d'articles, publications, mais aussi enregistrements audio et retranscriptions, des éléments clés de la vie municipale.

les sorties géologiques contribuent à la diffusion de la culture auprès de la population, nos participations personnelles dans différentes associations locales soulignent l'attachement au lien social qu'elles offrent.

Le fil conducteur de notre engagement est et restera la recherche de l'intérêt général et la protection du bien commun, dans une démarche de vision communale réfléchie.

- Depuis le début du mandat : -



150 conseils/réunions
municipales et intercommunales



95 articles
sur notre site internet
demainlargentiere.fr



20 actions
citoyennes, culturelles
ou environnementales



DEMAIN, ON SE RENCONTRE !

Le dimanche 8 janvier se tiendra notre assemblée générale ordinaire et conviviale à la salle Sarrazine de Largentière.

11h : Temps asso

Jeu d'interconnaissance, bilans, renouvellement de la collégiale.

12h : Temps convivial

Soupe et Mix vinyles. Apportez vos accompagnements !

14h : Temps d'échange

Tables citoyennes : quiz, questionnaire, les chantiers, les souhaits et actions à mener...

Tombola

8 janvier 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET CONVIVIALE

DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN



HÔPITAL LOCAL EN DANGER

Le Centre Hospitalier de Largentière vit des heures difficiles. Un projet de restructuration des deux EHPAD de Rocher et Largentière et du Service de Soins et de Rééducation (SSR) prévoit la fermeture de ce dernier et le transfert des 30 lits de soins de suite et des 8 lits de médecine sur le centre hospitalier d'Aubenas.

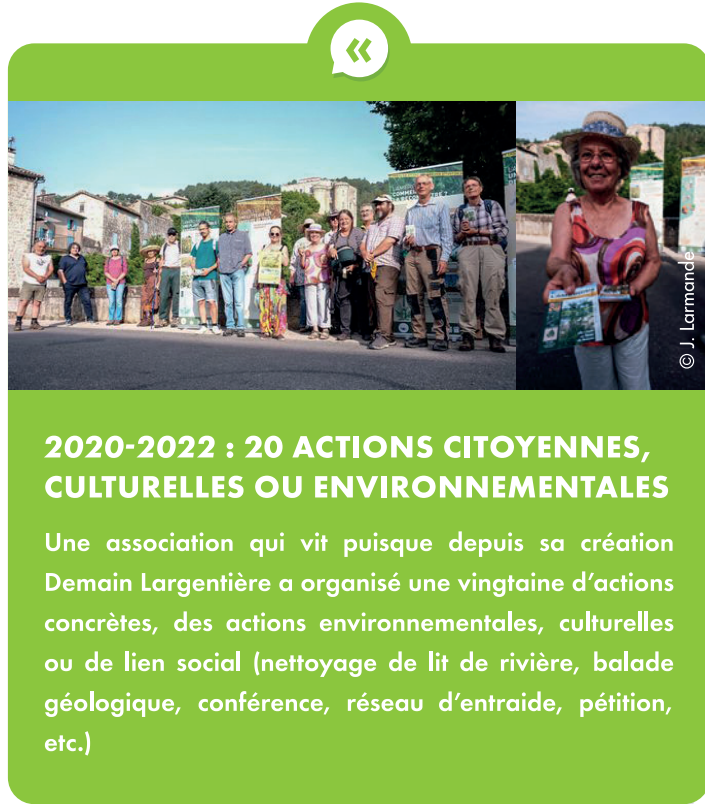
Le manque de médecin, réel mais qu'il est possible de contrer, entraînera le transfert du personnel au CHARME (Centre Hospitalier de l'Ardèche Méridionale), et donc la perte d'une cinquantaine d'emplois sur notre secteur. Seront-ils tous repris à Aubenas ?

Quels seront les coûts financiers supplémentaires pour les citoyen-ne-s de nos communes (patientèle, familles et l'ensemble du personnel) pour se rendre à l'hôpital d'Aubenas ?

Ne nions pas le manque de médecins de notre secteur, imputable en partie au numerus clausus, mais qu'a-t-il été fait pour en faire venir, que ce soit comme praticien-ne-s en milieu hospitalier ou en médecine libérale ?

Ce projet éloigne toujours plus les populations de leurs proches et il va à l'encontre de la vraie offre de soins nécessaire sur le territoire.

Des solutions peuvent être trouvées pour remettre en état de fonctionnement le SSR et avoir une médecine digne pour la population du Val de Ligne et de ses alentours.



2020-2022 : 20 ACTIONS CITOYENNES, CULTURELLES OU ENVIRONNEMENTALES

Une association qui vit puisque depuis sa création Demain Largentière a organisé une vingtaine d'actions concrètes, des actions environnementales, culturelles ou de lien social (nettoyage de lit de rivière, balade géologique, conférence, réseau d'entraide, pétition, etc.)



LES PARCOURS DE SOINS EN VAL DE LIGNE

Suite à l'annonce de cette fermeture et pour mieux identifier les besoins du Val de Ligne en matière de parcours de soins, Demain Largentière soutient deux démarches et vous invite à y participer :

- un questionnaire anonyme, de 4 mn, sur les services médicaux du territoire (format papier les jours de marché à Largentière, sur notre site ou via le lien <https://bit.ly/3XNNuWo>)
- une réunion publique le 17 janvier 2023 à 18h salle Sarrazine à Largentière.

NOS PRISES DE POSITIONS



UNE SAISON TOURISTIQUE EN DEMI-TEINTE



Le conseil d'exploitation de l'office du tourisme du Val-de-Ligne a présenté en septembre un bilan de la saison 2022 (avril à septembre) que les commerces, restaurants et hébergements ne démentiront pas. L'office intercommunal a enregistré une baisse de la fréquentation de son local de 22% depuis 2021. Si l'on compare avec la fréquentation de 2019, avant pandémie, la diminution atteint 31%.

Cet été, la canicule peut expliquer en partie cette forte baisse. Bien entendu, la qualité prévaut sur la quantité : nous préférons un tourisme qui prend son temps et valorise le patrimoine local, culturel, historique et gastronomique à un tourisme de masse. Toutefois, il apparaît que Largentière peine à structurer une véritable offre touristique. La vétusté même du local de l'office de tourisme est éloquente... L'absence d'animation dans le village et la suppression des spectacles médiévaux au château ont suscité la déception des touristes. Et la suppression de la navette desservant le marché hebdomadaire a nuï à la vitalité de ce dernier.

NOS OPPORTUNITÉS

Largentière peine à mettre en avant ses nombreux atouts, en premier lieu un patrimoine remarquable, y compris industriel. La future voie verte, pour laquelle l'intercommunalité a joué un rôle moteur, favorisera l'essor du cyclotourisme. La randonnée, dont le GRP "Tour du Tanargue", est aussi une activité à développer parmi d'autres. Par ailleurs, il serait intéressant de mutualiser nos forces en nous rapprochant d'un autre office du tourisme, similaire en termes d'identité et de valeurs.



BUDGET UNE DETTE FORTE DES SERVICES FAIBLES

Le compte administratif de la commune a été débattu lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2022. Avec une dette qui dépasse 3 millions d'euros, la situation budgétaire de Largentière est dégradée. La dette réduit fortement les marges de manœuvre de la collectivité. Elle atteint ainsi 1909 € par habitant : c'est trois fois plus que la moyenne des communes de taille comparable (communes de 500 à 2000 habitants). Ainsi, la capacité de désendettement de la commune avoisine les 12 ans, un seuil critique.

Preuve que la municipalité privilégie les projets coûteux aux dépens des besoins de la population, les charges de personnel apparaissent relativement peu importantes (36% du total des dépenses de fonctionnement, contre 45% pour les communes de taille comparable), ce qui traduit en réalité la faiblesse des services proposés à la population, services qui pourraient pourtant être source de recettes et d'autofinancement. Cette gestion ne permet pas d'aborder sereinement l'avenir, et la situation va malheureusement être aggravée par l'inflation, en particulier la forte hausse des prix de l'énergie. Cela se traduira inévitablement par une hausse des tarifs municipaux et des impôts locaux, au premier rang desquels la taxe foncière.

Face à ce constat, nous avons adressé à l'ensemble des élu-e-s NOS 10 PROPOSITIONS articulant mesures immédiates et de long terme pour contribuer à rééquilibrer ce budget.

1. Réduire les indemnités des élu-e-s.
2. Renégocier les 12 emprunts en cours.
3. Organiser une réunion avec l'ensemble des agent-e-s afin de recueillir leurs propositions pour des actions rapides de réduction des consommations de chaque site
4. Favoriser l'usage du vélo.
5. Mettre en place le travail hybride (télétravail) au sein du service administratif de la mairie.
6. Réduire l'éclairage public entre 23h et 5h30 hors centre-bourg.
7. Réduire la fréquence des élagages et des tontes.
8. Couper l'eau chaude sanitaire hors école et interdire l'utilisation des chauffages d'appoints et des sèche-mains électriques.
9. Repenser les menus de la cantine scolaire (moins carnés, plus locaux) plutôt qu'une augmentation des prix supportée par les familles.
10. Décaler au maximum les activités se déroulant en nocturne pour éviter l'éclairage.



DÉFENDRE L'ECOLE PUBLIQUE AVANT UNE FERMETURE DE CLASSE

Une ouverture ou une fermeture de classe est une mesure dite de « carte scolaire », qui repose sur une analyse des effectifs des élèves à partir de laquelle sont répartis les postes d'enseignement sur le département. À Largentière, nous sommes en dessous de ces effectifs, mais la 4^e classe menacée a pu être maintenue cette année. Il ne faut pas s'arrêter là, car si rien n'est fait, la même situation se posera l'année prochaine. Or, pour notre association, cette menace de fermeture traduit un manque d'intérêt et d'actions de la part de la municipalité (subventions allouées à l'école privée plus élevées, étude de rénovation de l'école repoussée, réponse tardive aux demandes des enseignant-e-s)... Il est donc temps d'agir pour valoriser l'école publique, lui redonner de l'attractivité et engager une dynamique vertueuse pour nos enfants et notre école !

NOS PROPOSITIONS

Créer une ligne de bus ou moyen similaire, une classe passerelle (transition en douceur avec matinée à l'école et après-midi à la crèche), des cheminements piétons sécurisés vers l'école depuis le centre bourg et les quartiers. Renover et isoler les bâtiments, végétaliser la cour et les parkings attenants, donner aux élèves de meilleures conditions matérielles, proposer des formations aux ATSEM et personnels de cantine, etc.



UN RAPPEL UTILE

Dès maintenant, les parents peuvent inscrire leurs tout-petits pour janvier ou la rentrée de septembre.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, POUR UN VRAI PLAN D'ACTION

Nous pensons que ces économies d'énergie doivent autant servir à compenser la flambée des prix qu'à s'inscrire dans la lutte contre le dérèglement climatique qui s'amplifie et en faveur de la biodiversité. Parmi les 10 PROPOSITIONS que nous avons élaborées concernant le budget communal, certaines mesures qui nous semblent prioritaires concernent le volet énergétique (voir l'article BUDGET). Nous réclamons un véritable plan d'action à la hauteur des enjeux énergétiques, sociaux et environnementaux.



CESSION DU CHATEAU : QUAND C'EST FLOU...



En janvier 2022, le conseil municipal avait délibéré afin de céder sans contrepartie le château pour 1€ symbolique à la Région, et nous avons voté contre cette décision. Notre commune continuera donc à assumer seule la dette liée à la réfection de la toiture du château durant plusieurs années, notamment à travers les impôts locaux. A titre comparatif, le château voisin de Montréal a été mis en vente 2,5 millions d'euros.

Présentée début octobre par la majorité, l'inscription du projet de campus de l'hôtellerie et de la restauration dans le château de Largentière au sein du Contrat de Plan État-Région (CPER) soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses...

En effet, alors que le CPER 2015-2020 prévoyait 450 millions d'euros pour les projets ardéchois, il est à noter que le CPER 2021-2027 présenté par Laurent Wauquiez consacre 179 millions d'euros à notre département pour la période 2021-2026, un montant 2,5 fois inférieur au précédent.

De plus, le CPER constitue un levier qui doit être complété par des cofinancements des collectivités territoriales. Un principe de parité est généralement retenu : 1€ investi par l'État, 1€ investi par la Région et 1€ pour les collectivités concernées par de grands projets.

Le projet de campus devrait bénéficier, dans le cadre du CPER, de 10,5 millions d'euros de l'État et de la Région pour un coût total estimé à 20 millions d'euros. Quid des 9,5 millions d'euros manquants ? Qui paiera ?

Tout indique que notre commune, déjà fortement endettée, pourrait être invitée à prendre part au financement de cette opération avec le Département, effort qu'elle pourrait difficilement produire.

Alors que le château de Largentière constitue un bien commun pour les Largentérois-es et un élément de leur identité, nous déplorons les incertitudes pesant sur le financement de cette opération, ainsi que le manque de transparence et de concertation qui l'accompagne. Face aux zones d'ombre qui perdurent, nous continuerons à exercer la plus grande vigilance.

NOS PRISES DE POSITIONS

(SUITE)



VIDEOSURVEILLANCE : COCORICO !



Ce dispositif de **19 caméras de vidéosurveillance** a été installé pour un coût avoisinant 90 000 €.

Le bilan du Capitaine de gendarmerie en conseil municipal nous apprend que 20 affaires sur 40 ont été élucidées grâce aux caméras depuis leur installation. Ce bon résultat reste à relativiser car les retours de la population largentiéroise ne font pas état d'une amélioration du ressenti de sécurité (vols, violations de propriété et incivilités toujours aussi présents). Si l'on se réfère à l'analyse de journaux comme Le Monde ou à des études institutionnelles, l'impact de ces installations n'est pas aussi positif au niveau national. Ainsi la Cour des Comptes rapporte en 2020 « qu'aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de ces dispositifs de vidéoprotection et le niveau de la délinquance commise sur la voie publique ou encore les taux d'élucidation ». On peut donc se demander pourquoi à Largentière un tel succès serait possible ? Par contre, d'après un article de la Ligue des Droits de l'Homme, les gendarmeries inciteraient les communes à s'équiper pour aider à la résolution des enquêtes. Cependant, il semblerait que la petite délinquance se déplace hors zone filmée plutôt que de diminuer.

NOTRE PROPOSITION

Création d'un poste d'éducateur ou éducatrice de rue pour un travail préventif et non uniquement répressif.



POUR RAPPEL

Le référent de cette installation à la gendarmerie est Monsieur Sauvageon. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous à la Mairie de Largentière pour toute information. Les images capturées par ce dispositif sont conservées un mois puis effacées.



UN PARKING EN OR



Un nouveau parking est en service en lieu et place d'un des deux bâtiments de l'ex-usine Oméga Pharma. Dans cette propriété rachetée par la municipalité lors de la délocalisation de l'entreprise, le bâtiment Sud fut arasé car il aurait donné des signes de faiblesse quant à sa solidité. La commune décida alors de faire sur ce fragile bâtiment un parking. Quant au bâtiment Nord, il fut vendu en l'état. Initialement prévu pour 95 places de stationnement, on compte à l'achèvement **63 places, dont 5 pour Personnes à Mobilité Réduite. Son coût d'environ 1 000 000 €, soit un peu plus de 16 000 € par place**, est déraisonnable vu sa faible utilisation (complet les jours des marchés estivaux et quelques autres jours d'été, et vide ou presque le reste du temps). Une part de ces travaux a été subventionnée, mais le reste à payer élevé (300 à 400 000 €) grève les finances communales. De plus, les subventions obtenues pour ce parking ne pourront pas être mobilisées pour des projets plus utiles aux habitant-e-s et à la vie locale...

Donc, ce « parking en or » risque de servir principalement aux propriétaires du bâtiment Nord de l'usine, des investisseurs privés...

Et pendant ce temps, le parking Petroff, sous le Tribunal, se voit amputé d'une dizaine de places suite à un effondrement à l'automne 2021 et les travaux de reconstruction ne sont toujours pas engagés.

NOS PROPOSITIONS

Création d'une zone de parking hors du centre avec service de navette, solution bien moins onéreuse qui aurait profité tant à la population locale qu'aux touristes.

Mise en place d'un système de parcmètre sur ce parking durant la période estivale, pour les personnes hors Val de Ligne, pour compenser son coût.

LA PAROLE À L'ÉQUIPE ÉLUE



NOTRE VISION DU TRAVAIL MUNICIPAL

En conseil municipal, nous **voteons favorablement sur de nombreux sujets du quotidien** sur lesquels nous sommes en accord avec la majorité et nous nous **opposons principalement sur des sujets impactant fortement la population.**

Nous avons formulé en conseil municipal une demande de **clarification sur la tenue et le rythme des commissions et des réunions de travail** qui se font de plus en plus rares. Et lorsqu'elles ont lieu la communication n'est pas optimale. À titre d'exemple, c'est par la presse que nous avons appris la tenue d'une réunion sur le devenir du bâtiment de la salle Sarrazine.

Plus globalement, nous regrettons le manque de vision à long terme ainsi que **l'absence de consultation de la population.**

LA VIE DE LARGENTIÈRE VOUS INTÉRESSE ? VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER VOS IDÉES ? LE TRAVAIL EN ÉQUIPE VOUS MOTIVE ? REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DEMAIN LARGENTIÈRE !



Claudine FOURNET

Référente appels d'offres
Référente patrimoine, bourg centre, travaux et environnement
Référente conseil communautaire
Référente conseil d'exploitation de l'office intercommunal du tourisme
Référente PLU (plan local d'urbanisme)
Référente révision des listes électorales



Jean-Philippe SMADJA

Référent jeunesse, sport, vie associative et culture
Référent culture au conseil communautaire



Milène VILLARD

Référente communication, animations et festivités
Référente école



Bruno DESCOMBES

Référent CCAS (centre communal d'action sociale)
Référent Largentière au quotidien et sécurité
Référent révision des listes électorales



CITOYENNETÉ

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dorénavant, vous pouvez vous inscrire toute l'année !

✓ En mairie ou par courrier

Vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire cerfa n°12669 (disponible en mairie)

✓ En ligne

Tout se passe sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>



Demain Largentière défend des valeurs de démocratie, de transparence, de participation et d'engagement. Nous continuerons à vous informer au mieux régulièrement, et réitérons notre invitation à nous solliciter, nous interpeller. Nous sommes élu-e-s, à votre service !

